

▶ Modalités d'admission 2021/22

L'admission au cursus DNA, 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur à l'École supérieure d'art Pays Basque peut se faire :

- en 1^{re} année via le **concours d'entrée** ;
- en cours de cursus via les **commissions d'admission et locale d'équivalence**.

L'inscription au concours d'entrée et l'admission en première année se fait hors Parcoursup.

Calendrier des admissions 2021/22

- **Journées portes ouvertes en ligne : 6 mars 2021, 10h-18h**
- **Concours d'entrée en 1^{re} année du Diplôme National d'Art et en classes Prépa Art / Prépa Design - 1^{re} session : Avril 2021**
- **Épreuves écrite et plastique à distance : du 7 au 14 avril**
Entretien par Skype : du 26 au 30 avril
Date limite de dépôt du dossier : inscriptions closes
- **Commission d'admission et commission locale d'équivalence :**
Entretien par Skype : 26, 27 avril 2021
Date limite de dépôt du dossier : inscriptions closes
- **Concours d'entrée en 1^{re} année du Diplôme National d'Art et en classes Prépa Art / Prépa Design - 2^e session : Début juillet 2021**
- **Épreuves écrite et plastique à distance : du 16 au 23 juin 2021**
Entretien par Skype : du 1^{er} au 10 juillet 2021
Date limite de dépôt du dossier : inscriptions closes

- **CONCOURS D'ENTRÉE en 1^{re} année**

**Le concours d'entrée à l'ESAPB est commun aux trois formations de l'établissement :
DIPLOME NATIONAL D'ART, PRÉPA ART et PRÉPA DESIGN.**

Lors de son inscription au concours d'entrée, le candidat a la possibilité de choisir les formations auxquelles il souhaite prétendre selon son projet d'orientation. Les épreuves écrites et pratiques sont communes : l'épreuve orale reste spécifique à chaque formation. En fonction de ses choix, le candidat sera convoqué à autant d'entretiens.

Inscriptions closes

Les inscriptions au concours d'entrée 2021/22 sont closes.

- COMMISSIONS D'ADMISSION et LOCALE d'ÉQUIVALENCE

Les commissions d'admission et d'équivalence permettent l'intégration du cursus de l'ESAPB en 1^{er} cycle, en années 2 et 3.

Commission d'admission

La commission d'admission concerne les étudiants provenant d'une autre école supérieure d'art agréée par le ministère de la Culture.

L'admission en cours de cursus s'effectue après examen des candidatures par une commission pédagogique sur entretien et présentation d'un dossier de travaux personnels, sous réserve de l'obtention des crédits et/ ou de réussite aux examens. Seuls les candidats ayant obtenu tous les crédits pourront s'inscrire définitivement à l'École.

Les étudiants en cours d'obtention de crédits peuvent se présenter aux commissions, l'inscription devient définitive sur présentation de l'attestation de crédits

Commission locale d'équivalence

La commission locale d'équivalence concerne :

- les étudiants issus d'un cursus universitaire en arts plastiques ou en arts appliqués (passerelle Éducation Nationale / Ministère de la Culture) ;
- celles ou ceux qui ont accompli une ou plusieurs années d'études artistiques dans un autre établissement d'enseignement supérieur, non agréé par le ministère de la Culture.

Déroulement des commissions d'admission et locale d'équivalence

Le candidat est convoqué à un entretien avec un jury d'enseignants de l'école, au cours duquel il présente son dossier de travaux personnels. Le jury propose le niveau d'insertion dans le cursus.

Résultats

Les résultats seront communiqués par courrier et consultables sur le site Internet de l'École. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

- BOURSES D'ÉTUDES

Bourses d'études

Ne pas attendre les résultats du baccalauréat, des concours, des admissions pour formuler les vœux dans l'établissement de votre choix.

Admission en classes Prépa Art et Prépa Design

L'École supérieure d'art Pays Basque propose aussi sur son site de la Cité des Arts à Bayonne, des classes préparatoires aux écoles supérieures d'art et de design.

[Pour plus d'informations sur la classe Prépa Art](#)

[Pour plus d'informations sur la classe Prépa Design](#)